



Organisation

Championnat Régional Boxe Educative Assaut 2023-2024

- Réservé aux **Boxeurs Educative Assaut(H/F) Minimes – Cadets** né(e)s entre 2010 et 2007.
- Les boxeuses et boxeurs doivent **impérativement** être licencié(e)s à la date d'inscription.
- Les boxeuses et boxeurs doivent être **impérativement** titulaires **du Gant Blanc** (validé sur base fédérale)
- **La compétition est réalisée dans le cadre du règlement fédéral de Boxe Educative Assaut.**
- **Cette compétition sera qualificative pour les Critériums nationaux BEA Minimes et Cadets (H/F)**
- **La compétition sera organisée à huis clos**

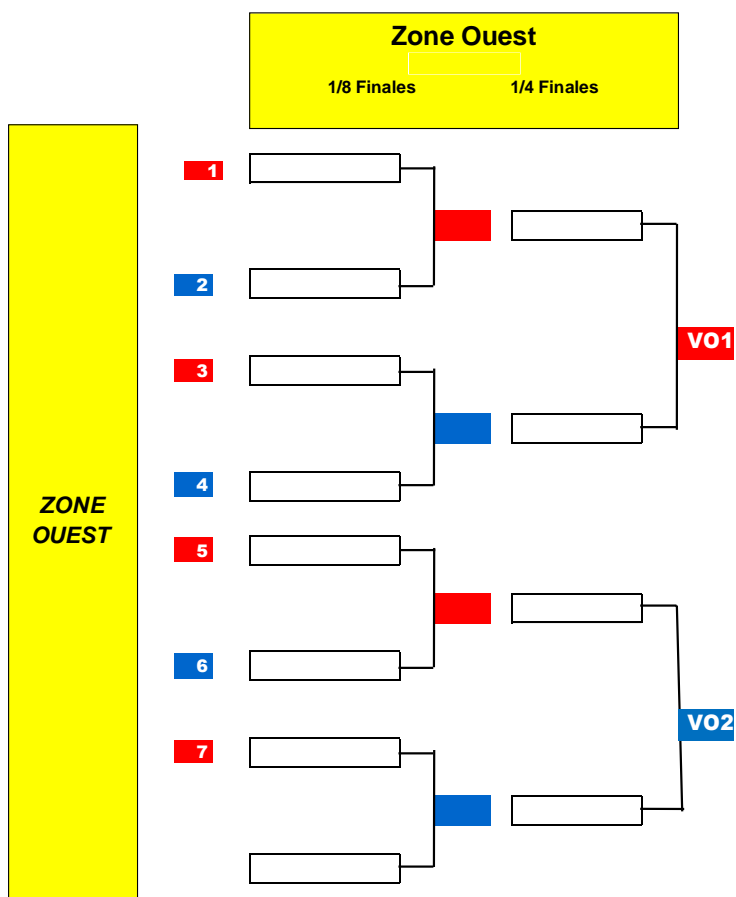
- **Précision : les gants blancs sont indispensables pour s'engager aux Championnats régionaux BEA, les gants jaunes pour pouvoir participer aux CNA BEA. S'il doit y avoir + de 8 boxeurs par catégories de poids une sélection sera obligatoirement faite sur la validation du gant jaune et les palmarès validé sur le site fédéral.**

La Compétition est proposée en 2 phases afin de limiter les frais de déplacements des clubs :

- 1^{ère} phase « Les Zones » :

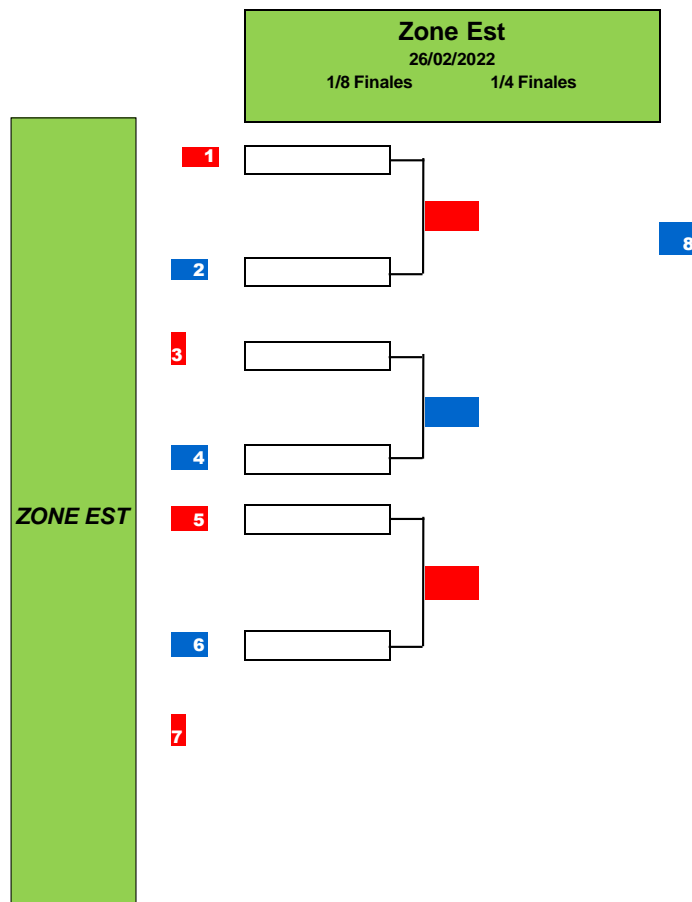
Zone Ouest

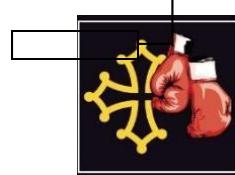
date d'organisation : **Le 09 et 10 mars 2024**



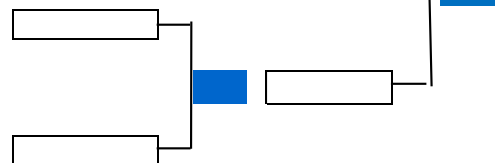
Zone Est

date d'organisation : **Le 09 et 10 mars 2024**





VE1

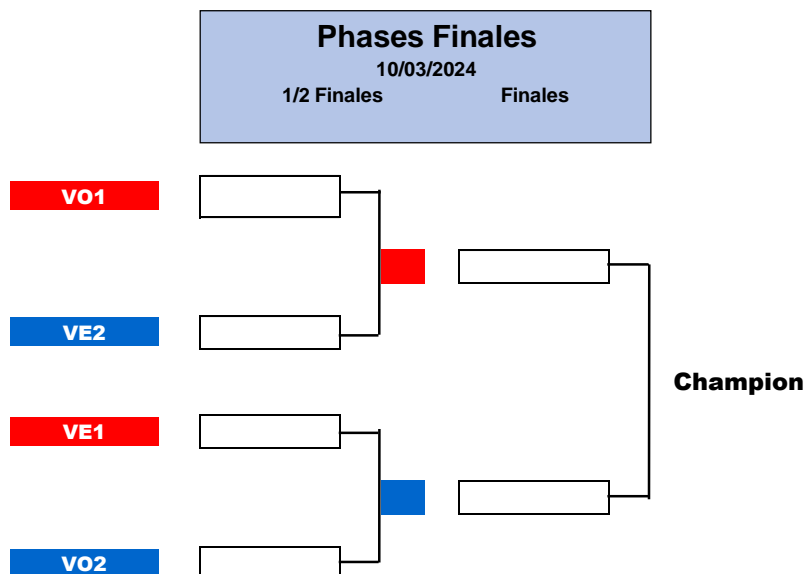


2 Boxeurs par Zone seront qualifiés pour les phases finales du Championnat Régional de BEA



- 2ème phase « Phases finales » :

Le 10 mars 2024



ORGANISATION DU CHAMPIONNAT :

- Le championnat de Boxe Educative Assaut se déroulera en 2 phases.

Les Phases de Zones organisées et Les phases finales organisées le 09 et 10 mars 2024

- **Les phases de Zones doivent être réalisées sur 3 rings**

- Le Comité Régional désignera les officiels nécessaires pour l'ensemble des phases du Championnat BEA.

- La pesée et la visite médicale ont lieu sur le site de la compétition dans deux pièces distinctes

- La compétition peut avoir lieu dans l'enceinte d'une salle d'entraînement dans la mesure où elle respecte les règles de sécurité d'usage et qu'elle fournit les conditions nécessaires au bon déroulement de la compétition et d'accueil des compétiteurs

L'ORGANISATEUR PREND EN CHARGE:

- La sonorisation

- Le déplacement des rings si nécessaire (Aller-retour)

- La communication matérielle et immatérielle avec obligation de citer le CR Occitanie et d'y apposer le logo du CR Occitanie

- Les droits d'organisation, qui doivent être transmis avec la demande d'organisation fédérale au Comité Régional au moins 30 jours avant la date de la compétition.

LE COMITE REGIONAL S'ENGAGE A :

- Etablir le programme de la compétition (CSR) ainsi que les horaires

- Fournir le matériel spécifique à la compétition (gants, casques et ring si besoin)

- Les récompenses pour nos champions régionaux.

LES CLUBS PARTICIPANTS S'ENGAGENT A :

- Prendre en charge les frais de déplacement jusqu'au lieu de compétition



Coupon de candidature

A transmettre au Comité Régional avant le 7 février 2024 :

- soit par mail : comiteboxe.occitanie@gmail.com

anthony.veniant@wanadoo.fr

Je soussigné(e),

Président(e) du Club :

Propose ma candidature pour l'organisation d'une des phases des Championnats de Boxe Educative Assaut 2024.

Zone Ouest, le 09 et 10 mars 2024

- Le Championnat de Zone :

Zone Est, le 09 et 10 mars 2024

- Les phases finales du CRBEA : le 09 et 10 mars 2024

En cas de candidatures multiples, la désignation du club organisateur se fera par le Comité régional Occitanie.

Fait à

Signature et cachet du club